

Objectifs :

Eveiller les sens et favoriser le développement des enfants en proposant des jeux et activités sains, durables, abordables et en toute sécurité.

Normes volontaires et réglementation :

Pour les collectivités, l'article 58 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire introduit l'obligation d'acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées.

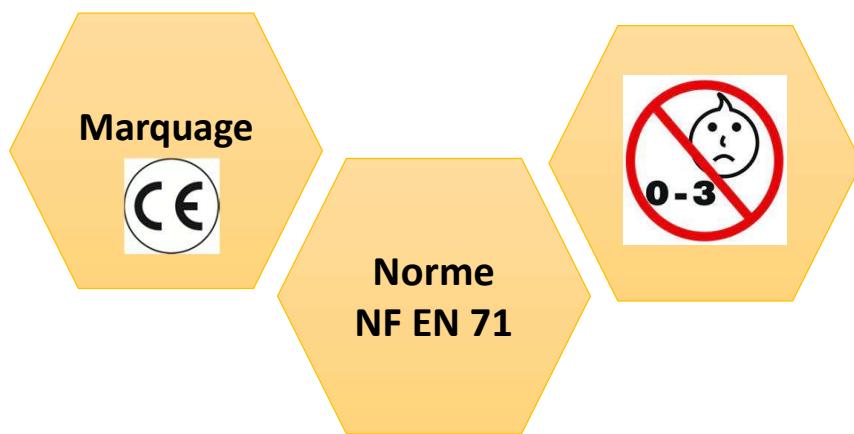
Le décret du 9 mars 2021 précise la liste et les proportions minimales des produits ou catégories de produits dont les jeux et jouets pour les crèches. Les structures sont tenues d'acheter 20 % de jouets issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées dont 5 % issus du réemploi ou de la réutilisation.

La loi du 31 aout 2021 titre 1 chapitre 4 et le décret N°2021-1131 du 30 aout 2021 précisent les exigences en termes de sécurité du matériel de réemploi : ils doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur au moment de la première utilisation et ne pas présenter de danger manifeste ou notoire pour la santé des enfants (tels que le bisphénol A). Ces usages sont laissés à l'appréciation du responsable de la structure, référents techniques, éducateurs ou référent santé. Un article d'occasion est susceptible d'avoir un niveau de sécurité moindre que celui d'un article de conception récente qui tient compte des évolutions de la réglementation et des normes : il convient de vérifier le fonctionnement, la solidité des articles en privilégiant les articles lavables.

La mention « CE » signifie que le jouet est conforme à des exigences de sécurité sévères et précises, fixées au niveau européen.

A savoir :

Le marquage « CE » sur le jouet signifie que le fabricant atteste que son produit satisfait aux exigences réglementaires de sécurité. Il est le signe que les procédures d'évaluation de la conformité ont été appliquées. Il doit être apposé de façon lisible, visible et indélébile sur le produit, son étiquette ou son emballage.



Norme européenne fixant les lors de la fabrication des jouets. Objectif : réduire autant que possible les risques que pourrait présenter le jouet, les autres risques éventuels (dangers pour la santé ou risque de blessure) et les risques particuliers (physiques, mécaniques, chimiques, électriques et risque d'inflammabilité notamment).



RECOMMANDATIONS

L'éveil des enfants passe notamment par notamment par le jeu qui est essentiel pour le développement de ses capacités manuelles, intellectuelles, motrices, affectives, sociales. Cet éveil peut passer par l'utilisation de jeux et jouets issus du commerce. Ceux-ci peuvent être fabriqués et contenir des substances dangereuses pour la santé des enfants qui sont plus sensibles et vulnérables que les adultes au regard de leur système immunitaire en développement et leur comportement (mise à la bouche). Quelques paramètres permettent de préserver la santé des enfants au travers du choix des jeux proposés.

Inscrire les sorties quotidiennes dans son projet d'établissement peut être un bon moyen d'ancrer et favoriser le contact réel à la nature

Investir quotidiennement l'extérieur végétalisé pour terrain de jeu, de jouets et d'exploration

Privilégier le « fait maison »

De nombreuses recettes permettent d'exploiter les palettes de texture, couleur et senteurs possibles éveillant encore davantage les sens

Limiter le nombre de références

Opter pour des articles écolabellisés



OEKO-TEX®
STANDARD 100



En plus des contacts mains-bouche, la mise à la bouche des jouets augmente les risques d'ingestion des substances contenues dans les articles en plastique ou en bois contreplaqué.

Eviter plastiques (sans PVC, sans phtalates, sans parfum) et bois contreplaqué (contient colles)

Eviter les produits appliqués directement sur la peau

Qu'il s'agisse de peinture, maquillage ou encore de paillettes, la peau des enfants est très vulnérable aux substances chimiques contenues dans ces produits.



Ressources :

Internet regorge de sites de recettes d'activités et jeux au naturel (www.educatout.com, [seveillernaturellement...](http://seveillernaturellement.com))
plein_phare_sur.comment_la_nature_nous_fait_du_bien_n_12-1.pdf (irepsbretagne.fr)
[Cartable sain : Vie au collège | Gironde.FR](http://Cartable_sain_Vie_au_collège_Gironde.FR)

PRATIQUE EXEMPLAIRE

- **Description**

Jouer en plein air, manger et même dormir dehors tout au long de l'année, voici les ambitions de La clef des champs pour l'accueil des jeunes enfants.

Sortir et explorer l'environnement par tous les temps avec des tenues adaptées pour les professionnels et les enfants est essentiel au développement des enfants dès la naissance.

L'aménagement du jardin permet à chaque enfant d'évoluer en toute sécurité en fonction de son stade de développement: troncs d'arbre, espace patouille avec de la terre, butte.... La motricité, l'exploration et le jeu libre sont favorisés.

Animations sensorielles avec les éléments de la nature, ateliers potager et permaculture "de la graine à la récolte", dégustation "du jardin à l'assiette" ... mais aussi des parcours artistiques avec l'eau, la terre, l'air, des lectures partagées et des résidences d'artistes en plein air sont organisés tout au long de l'année.

Les jeux sont issus principalement de la nature : boue, pommes de pin, feuilles, fleurs, mousse, carton ...

Les jouets sont en bois et les jeux et livres sont achetés en majorité via une ressourcerie voisine.



Armoire de jeux avec à droite les jeux d'occasion et à gauche le matériel de récupération (pommes de pin, mousses, plastique, cartons, boîtes d'œufs,...)



- **Résultats**

- Nuisances sonores réduites
- Liens à la nature permanents
- Eveil des enfants
- Economie générée par l'achat de jouets évités
- Bien être des équipes
- Préparer l'humain de demain, sensibiliser les jeunes enfants à la protection de l'environnement (des petits éco-citoyens)

- Un projet associatif ancré et institutionnalisé dans le projet d'établissement
- Un espace extérieur adapté et pensé pour cet usage particulier
- Une attention particulière portée au matériel (équipements pour les enfants et professionnels, local de rangement à l'extérieur, mobilier sur roulettes)
- Une équipe mobilisée et convaincue autour d'un projet qui fait sens (notamment pour veiller et suivre la récupération, le recyclage et l'organisation de jeux et objets pour les activités d'éveil et créatifs)



Objectifs :

Promouvoir les bienfaits de la nature sur la santé des enfants en favorisant les espaces extérieurs.

Normes volontaires et réglementation :

- L'espace extérieur doit être en partie ombragée par la végétation ou un dispositif adapté ([arrêté du 31 aout 2021 - III 7.5](#))
- Les zones sur lesquelles les enfants sont susceptibles de tomber doivent être revêtues de matériaux amortissants appropriés. Toutefois, **les zones où l'enfant ne présente aucun risque de chute particulier peut être en gazon naturel** ([décret n°96-1136 du 18 décembre 1996](#) et [arrêté du 31 aout 2021 - III 7.5](#)).

Les revêtements pour aires de jeux sont encadrés par deux normes : la norme NF : EN 1176 et la norme NF : EN 1177.

A noter que les sols synthétiques sont généralement fabriqués à base de matériaux recyclés (pneus, joints de portières automobiles, etc.) pour lesquels il n'y a pas d'exigence spécifique quant à leur composition.

A savoir :

Selon [Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant](#)

« Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est **indispensable à l'épanouissement des enfants**. Accompagner leur exploration et leur observation, leurs sensations des phénomènes naturels, des rythmes et des saisons, **les aide à construire leur conscience du temps, de l'espace, et du vivant dans sa globalité** ».

On peut aussi citer des effets bénéfiques sur l'appétit et le sommeil, le développement du système immunitaire, le renforcement du microbiote intestinal et le développement de l'habileté motrice



Charte nationale d'accueil du jeune enfant
10 grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2. Je suis sensible à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps ; pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, mon temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps ; pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, mon temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

4. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

5. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

6. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Traviller auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

7. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce à l'expérience artistique et culturelle. Je trouve au monde par la richesse des échanges interculturels.

8. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

9. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

10. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon évolution.

11. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Traviller auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

12. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



RECOMMANDATIONS

Promouvoir les activités en extérieurs en favorisant le lien à la nature a des nombreux bienfaits pour les enfants accueillis et les équipes.



Développer une meilleure compréhension de l'environnement



Cultiver l'émerveillement, la créativité et l'imagination



Développer des compétences fondamentales



Créer un environnement source de bien être

Aménager des habitats extérieurs respectueux et favorables à la biodiversité locale (troncs d'arbres, buttes de terre, copeaux de bois, jardinière ou jardin de plantes à fleurs, jachère...)

Incrire les sorties quotidiennes dans son projet d'établissement et investir dans des équipements de sortie pour les enfants et les professionnels.

Favoriser la manipulation de la terre et l'exploration avec des bacs / espaces à « patouille » de terre/ d'exploration (loupes).

Développer des partenariats avec les acteurs du territoire pour l'entretien et l'animation des extérieurs (service des Espaces Verts, association de protection de l'environnement...)



Créer des espaces favorisant la biodiversité et à la protection des sols (ex : poulailler, nichoirs, lombricompostage, hôtels à insectes...)

Agir contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols.



Ressources :

[Fiche « La sécurité des aires collectives de jeux et les prestations fournies par les organismes de contrôle » sur le site de la DGCCRF](#)

[Fiche « Aires collectives de jeux : les règles à connaître » de la DGCCRF](#)



PRATIQUE EXEMPLAIRE

- Description

La crèche dispose de deux espaces verts (dont un est partagé avec le centre aéré). Dans celui qui est dédié à l'association, de nombreux aménagements ont été réalisés : serres, « atelier patouille » (projet d'installer des toiles anti-UV au-dessus), compost, etc. Le tout a été aménagé afin de laisser aux enfants des possibilités de se faufiler, de se cacher et d'être en contact direct avec la nature. Des bottes en caoutchouc et des combinaisons sont fournies par la crèche.

Des partenariats sont réalisés avec les services Espaces Verts de la commune afin d'organiser des sessions de semis durant lesquelles les enfants peuvent participer et repartir avec leur propre godet de plantes.

Un projet de jardin d'expérimentation est en cours à proximité, prévoyant l'installation de troncs pour favoriser l'équilibre, des rondins pour créer un système de circulation d'eau et la plantation de divers fruits, offrant ainsi aux enfants un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte.

Pour compléter, la crèche bénéficie d'un toit végétalisé, n'utilise aucun produit phytosanitaire et dispose de trois composts. Des petits hôtels à insectes sont présents dans les serres.

Coût achat équipements : achat de 50 paires de bottes Boatalus pour environ 400€ (offre promotionnelle) et environ 50 combinaisons ELM pour 700€.



- Résultats

- Préservation de la biodiversité
- Eveil à la nature et autonomie
- Promotion des activités en extérieurs
- Implication des services Espaces Verts
- Bien être des équipes et réduction des nuisances sonores
- Favorisation des sols naturels

- Facteurs clés de réussite

- Bénéficier d'un partenariat avec les Espaces Verts de la collectivité
- Laver les vêtements fournis par la crèche à la crèche, cela permet de pouvoir se salir sans crainte (bottes, combinaison).
- Soutien des familles





Les EAJE accompagnées témoignent !

Freins rencontrés	Leviers d'actions
<ul style="list-style-type: none">○ Gestion de la comptabilité○ Temps de recherche et de comparaison○ Sécurité des jeux / jouets d'occasion○ Infrastructures sans végétaux / sans accès extérieur direct	<ul style="list-style-type: none">✓ Mutualisation et prêt entre structures✓ Implication des parents dans l'apport de matériaux divers✓ Appui sur la créativité des équipes (projet fédérateur)✓ Appel à la créativité et l'imagination des enfants avec des matériaux simples✓ Formation Land Art : découverte de la nature et environnement pour les jeunes enfants✓ Inventaire des jouets et des prestataires pour faciliter le travail✓ Sensibilisation des élus, la direction et les services comptables



- Prioriser les besoins
- Moins à disposition mais mieux
- Investir l'extérieur